



COMMUNE DE NÉOULES

COMMUNE DE NÉOULES

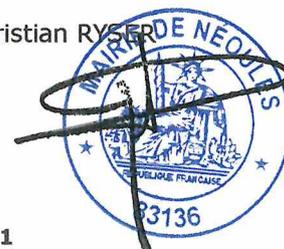
LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL EN SÉANCE DU JEUDI 3 OCTOBRE 2024

(Application de l'article L2121-25 du Code général des collectivités territoriales)

Étaient présents	:	M. Christian RYSER, M. Christophe LACOMBE, Mme Sophie ABOUDARAM, M. Jean ELIE, Mme Renée SKRIBLAK, M. Philippe PAPINI, Mme Nicole LEBON, Mme Ariane BOSSEZ, Mme Marie-Françoise BERTHOLET, Mme Yvette CANNIZZARO, M. Christophe GAGNE, Mme Laurence GASSIER (à partir du point n°6), Mme Isabelle GATTI, M. André GUIOL, Mme Sylvie LEDOUX, M. Jacques OLES, Mme Laurène PEREZ, M. Mikael SCHNEIDER, M. Jean-Claude THEOLAS-GIRARDO, M. Pascal LAUGIER.
Ont donné pouvoir	:	M. Patrick GUARINOS
Absent excusé	:	Mme Charlotte PARTOUCHE et M. Cédric CHIAPELLO
Nombre de membres composant l'assemblée	:	23
Nombre de membres présents	:	19 au point n° 1 ; 20 à partir du point n°6 ;
Nombre de membres ayant pris part aux délibérations	:	20 au point n° 1 ; 21 à partir du point n°6 ;
Quorum	:	12
Secrétaire de séance : Conformément à l'article 2121-5 du C.G.T, M. Jacques OLES est désigné secrétaire de séance.		
Compte-rendu de la précédente séance du conseil municipal : Monsieur le maire propose l'approbation du compte-rendu de la précédente séance du conseil municipal. Le compte rendu de la séance du conseil municipal du 30 mai 2024 est approuvé à la majorité. Abstention de M. Pascal LAUGIER.		

Numéro et objet de la délibération	Pour	Contre	Abstention
DEL 2024-46 portant compte rendu des décisions prises dans le cadre des délégations attribuées au maire	DONT ACTE		
DEL 2024-47 portant reconduction de la convention de délégation de compétences eau potable et assainissement collectif 2025 entre la CAPV et la commune	20	0	0
DEL 2024-48 portant présentation du rapport d'activité 2023 SPL ID 83	DONT ACTE		
DEL 2024-49 portant adhésion de la CCMPM aux compétences n°1, 3 et 8 au profit de TE	20	0	0
DEL 2024-50 portant adhésion de la commune de Camps la Source au SICCE	20	0	0
DEL 2024-51 portant destruction de nids de frelons asiatiques : autorisation de signature de la convention pour les années 2025-2027	21	0	0
DEL 2024-52 portant convention de subvention relative à la capture, l'identification et la stérilisation des chats errants non identifiés, avec la société protectrice des animaux (SPA)	21	0	0
DEL 2024-53 portant remboursement d'un acte de vandalisme	21	0	0
DEL 2024-54 portant acquisition par la commune de la parcelle cadastrée section E n°425 – Lieu-dit Peinier	21	0	0
DEL 2024-55 portant acquisition par la commune de la parcelle cadastrée section A n°2202 – Chemin de la Guisette	21	0	0
DEL 2024-56 portant acquisition par la commune de la parcelle cadastrée section A n°2204 – Chemin de la Guisette et chemin des Vignaux	21	0	0
DEL 2024-57 portant dénomination de la salle polyvalente	21	0	0
DEL 2024-58 portant mise en place du nouveau régime indemnitaire du cadre d'emploi des policiers municipaux	21	0	0
DEL 2024-59 portant mise en place du régime indemnitaire du cadre d'emploi des animateurs et révisions des modalités diverses	21	0	0
DEL 2024-60 portant gratification du personnel en contrat aidé à partir de 2024	21	0	0
DEL 2024-61 portant reconduction des contrats d'intervention des enseignants dans le cadre de l'aide aux devoirs pour l'année 2024-2025	21	0	0
DEL 2024-62 portant reconduction de l'adhésion au service « médecine préventive » du CDG83	21	0	0
DEL 2024-63 portant création de postes dispositifs des contrats aidés « parcours emploi compétences » (PEC) pour le besoin des services, au titre de l'année 2025	21	0	0
DEL 2024-64 portant création d'emplois non permanents – Année 2025	21	0	0
DEL 2024-65 portant fête de fin d'année des enfants du personnel 2024	21	0	0
DEL 2024-66 portant organisation de la fête de fin d'année 2024 des séniors de la commune	21	0	0
DEL 2024-67 portant autorisation d'occupation temporaire (AOT) des locaux communaux par les associations néoulaises, le personnel et les élus communaux	20	0	1

Le maire, Christian RYSER



Mis en ligne sur les supports numériques de la commune et affiché en mairie le 08/10/2024.